



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)**  
**DIRECTION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST**



**Mars 2011**

Photographie de la page couverture :

⇒ Projet 154-94-0590, Baie-Saint-Paul, route 362, aperçu général. Vue vers le nord.

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)**  
**DIRECTION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST

Rapport présenté par :  
Subarctique Enr.

65, rue d'Aunis,  
Chicoutimi (Québec) G7H 3L3  
Téléphone : 418-693-5444  
Courriel : subarctique@hotmail.com

N° de permis de recherche archéologique au Québec : 08-SUBA-02

Réalisé pour le compte du ministère des Transports du Québec  
N° de contrat : 850720451 [dossier 6203-08-AD05]

Mars 2011

## Sommaire

Ce rapport présente le déroulement et les résultats d'un inventaire archéologique réalisé en 2008 par Subarctique Enr., dans le cadre d'un projet routier situé sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec. Le mandat avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet. 154-94-0590 à Baie-Saint-Paul (tableau 1).

Projet	Municipalité	Distance (m)	Superficie (m <sup>2</sup> )	Nombre de sondages	Date de réalisation	Résultat	Recommandation
154-94-0590	Baie-Saint-Paul	770	~ 9 240	76	11 septembre 2008	Négatif	Aucune
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>~ 9 240</b>	<b>76</b>		<b>Négatif</b>	<b>Aucune</b>

Tableau 1 : sommaire de l'inventaire archéologique.

L'emprise de 770 m linéaires a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 76 puits de sondage. Aucun site archéologique n'était connu à l'intérieur des limites de l'emprise de ce projet et aucun nouveau site archéologique n'a été identifié lors de l'inventaire. Le ministère des Transports peut procéder à la réalisation des travaux sans contrainte du point de vue de l'archéologie dans les limites d'emprise inventoriées.

## Table des matières

Sommaire .....	III
Table des matières .....	IV
Liste des figures .....	V
Liste des tableaux .....	V
Liste des photographies .....	V
Liste des fiches descriptives .....	V
Équipe de réalisation .....	VI
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Description du mandat</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Méthodologie</b> .....	<b>4</b>
3.1 Recherche documentaire .....	4
3.2 Inventaire archéologique .....	4
3.3 Laboratoire .....	6
<b>4. L'inventaire archéologique</b> .....	<b>8</b>
4.1 Projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection de la route 138 .....	8
4.1.1 État des connaissances en archéologie .....	8
4.1.2 Résultats de l'inventaire archéologique .....	8
<b>5. Conclusion et recommandation</b> .....	<b>15</b>
<b>Ouvrages cités</b> .....	<b>16</b>
<b>Annexe A : Catalogue des photographies</b>	

### **Liste des figures**

Figure 1 : localisation du projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138 .....	3
Figure 2 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection de la route 138, plan de construction et secteur d'inventaire .....	9

### **Liste des tableaux**

Tableau 1 : sommaire de l'inventaire archéologique .....	II
Tableau 2 : projet routier inventorié.....	1
Tableau 3 : projet 154-94-0590 synthèse des travaux archéologiques.....	8

### **Liste des photographies**

Photo 1 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, champ en friche, direction ouest. ....	10
Photo 2 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, stratigraphie, direction nord .....	10
Photo 3 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, emprise route 138, direction est .....	11
Photo 4 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, stratigraphie, direction ouest .....	11

### **Liste des fiches descriptives**

Fiche 1 : Projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, secteur 1 .....	12
---	----



## Équipe de réalisation

### **Transports** **Québec**

Service de la planification et de la programmation  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources  
Direction générale de Québec et de l'Est

**Denis Roy**, archéologue  
**Ghislain Gagnon**, archéologue  
**Isabelle Bêty**, archéologue  
**Marie-Pier Desjardins**, archéologue

Responsable de projet



**Érik Langevin**, archéologue  
**Jonathan Mattson**  
**Jean-Michel Lavoie-Painchaud**

Chargé de projet et rédaction  
Technicien-archéologue  
Technicien-archéologue et infographie

## 1. Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué pour le compte du ministère des Transports du Québec (MTQ) sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale (tableau 2; figure 1). L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la *Loi sur les biens culturels du Québec* (LRQ, chapitre B-4) et de l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec. L'objectif était de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques à l'intérieur de l'emprise de ce projet de réaménagement routier. En cas de découverte, le mandat consistait à localiser, délimiter, évaluer, et identifier d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par la réalisation des travaux.

Projet	Municipalité	Localisation et description	Superficie (m <sup>2</sup> )	Distance (m)
154-94-0590	Baie Saint-Paul	Route 362, intersection avec la route 138, réaménagement	~ 9 240	770

**Tableau 2 : projet routier inventorié.**

Ce rapport présente la description du mandat, le cadre méthodologique de l'intervention, les résultats de l'inventaire archéologique ainsi que les conclusions et recommandations.

## **2. Description du mandat**

Le mandat confié à Subarctique Enr., tel que décrit au devis, est le suivant :

- effectuer un inventaire archéologique afin de vérifier la présence ou l’absence de sites archéologiques dans l’emprise du projet d’aménagement;
- dans l’éventualité de l’identification de sites archéologiques, procéder à leur délimitation et à leur évaluation;
- formuler des recommandations, le cas échéant, en vue de protéger ou de sauvegarder les sites archéologiques identifiés;
- produire un rapport d’inventaire archéologique.

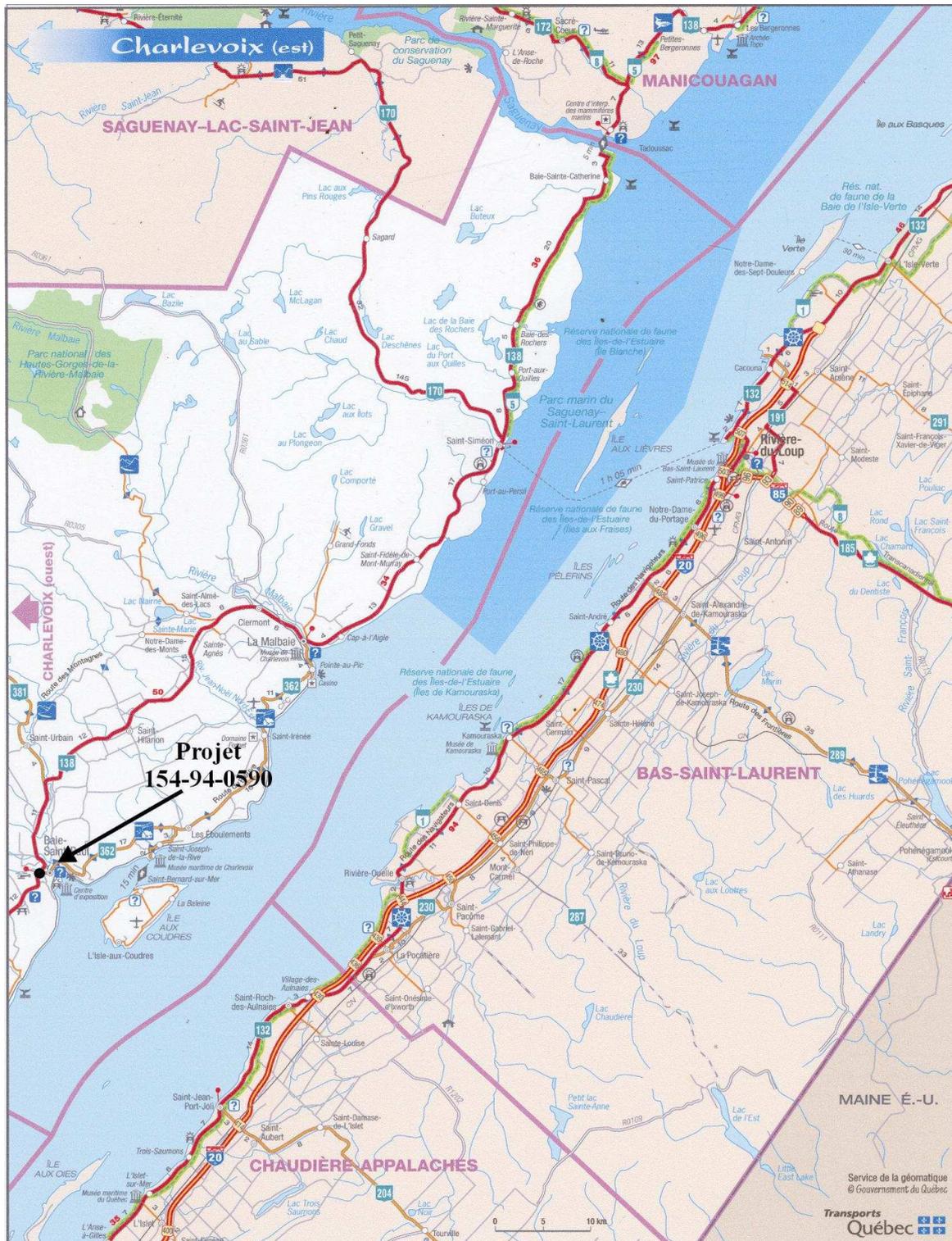


Figure 1 : localisation générale du projet routier inventorié.

Érik Langevin et Jean-Michel Lavoie-Painchaud.  
Subarctique Enr.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1 Recherche documentaire**

La méthodologie appliquée pour la recherche documentaire est celle prescrite au devis du MTQ :

- préalablement à la réalisation de l’inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus, à proximité et à l’intérieur des limites de la zone d’emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation de l’inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu’amérindienne, pour fins de compréhension d’éventuelles mises au jour de vestiges d’occupation humaine et d’intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d’inventaire archéologique;
- préalablement à la réalisation d’un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l’occupation humaine.

#### **3.2 Inventaire**

Les techniques d’inventaire employées sont celles stipulées au devis MTQ :

- les puits de sondage seront distribués selon une grille d’échantillonnage qui espacera les sondages d’une distance de 15 mètres entre eux, sur chaque alignement de sondage, ceux-ci étant distancés de 15 mètres les uns des autres. Les lignes de sondages sont disposées en quinconce. Toutes les superficies propices à la réalisation de sondages archéologiques doivent être l’objet de sondages systématiquement disposés;
- chaque puits de sondage archéologique couvrira une superficie minimale de 900 cm<sup>2</sup>;
- l’inventaire archéologique qui est effectué par l’excavation de puits de sondage réalisés à la pelle exige une vérification minutieuse du contenu à la truelle, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l’atteinte d’un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage;
- feront exception aux sondages archéologiques les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et plans d’eau et les aires où les enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- le cas échéant, effectuer la localisation, la délimitation relative et l’évaluation de tout site archéologique découvert lors d’un inventaire ou localisé antérieurement;
- lorsque des biens archéologiques sont mis au jour par sondage ou observés en surface, des

sondages supplémentaires seront pratiqués en périphérie à une distance maximale de 5 m les uns des autres afin de déterminer l'étendue et l'importance de tout site archéologique découvert;

- les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif seront de 50 cm par 50 cm et seront excavés à la truelle;
- la profondeur maximale de chaque puits de sondage sera déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;
- les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires seront localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- tous les outils et fragments d'outils préhistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- les éclats et les déchets de taille de la pierre seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;
- les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- les traces d'aménagement seront localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;
- toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront pris;
- tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou de toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites seront prélevés adéquatement au cours des travaux;
- tous les sondages positifs seront précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable;
- tous les sondages pratiqués seront comptabilisés et les sondages archéologiques positifs et négatifs seront différenciés;
- l'orientation et l'emplacement des alignements de sondage seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);
- lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques préhistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils seront localisés individuellement, suite à l'implantation d'un quadrillage. Les éclats et les déchets de taille seront prélevés par quadrant;

- dans les cas d’implantation d’un quadrillage ou d’alignements d’orientation de sondage, un plan de référence sera préparé et joint au rapport;
- tous les sondages archéologiques seront obligatoirement remblayés;
- tout aménagement, structure ou organisation de l’espace de nature anthropique, à l’état de vestige autre qu’archéologique, fera l’objet d’une description détaillée, d’un relevé cartographique à l’échelle du plan de construction, d’un croquis et d’un relevé photographique;
- des fiches environnementales seront élaborées, complétées et remises afin de qualifier chaque zone ou secteur inventorié (hydrologie, pédologie, morpho-sédimentologie, végétation, faune, etc.);
- chaque site archéologique identifié sera évalué en tenant compte de son intégrité physique et une description de son contexte environnemental sera complétée;
- tous les relevés photographiques seront réalisés sous forme d’enregistrement numérique;
- le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans la zone d’emprise du projet seront proposées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le ministère ou pour le compte de celui-ci.

### **3.3 Laboratoire**

La méthodologie pour le traitement des artefacts lors de découverte est celle prescrite au devis du MTQ :

- les biens archéologiques recueillis seront lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seront traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l’emballage;
- tous les outils et fragments d’outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique seront identifiés selon le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l’intérieur d’un sachet;
- l’identification préliminaire de la matière première et de la typologie morphologique des outils sera effectuée, ainsi que le comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

Érik Langevin et Jean-Michel Lavoie-Painchaud.  
Subarctique Enr.



- les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seront reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés sera produit.

## 4. Inventaire archéologique

### 4.1 Projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, réaménagement de route

#### 4.1.1 État des connaissances en archéologie

La consultation des sources documentaires indique que plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu à l'intérieur d'une zone d'étude d'un rayon de dix km autour du projet 154-94-0590. Parmi celles-ci, notons un inventaire (Ferdais 1983) deux évaluations archéologiques de bâtiments historiques (Lavoie 2002 et 2005), de même qu'une fouille sur l'emplacement du site de la Grande Ferme (Loewen et Bélanger 2008). Le site de la Grande Ferme (CiEp-1) constitue d'ailleurs le seul site archéologique répertorié à l'intérieur de la zone d'étude. Il s'agit d'un lieu occupé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (Loewen et Bélanger 2007 et 2008).

#### 4.1.2 Résultats de l'inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé le 11 septembre 2008 dans l'emprise du projet 154-94-0590, concernant le réaménagement de la route 362 à l'intersection de la route 138 dans la municipalité de Baie-Saint-Paul. L'emprise, d'une longueur linéaire maximale de 770 m et d'une largeur moyenne de 120 m, était en friche ou urbanisée et traversée par de nombreuses routes (tableau 3; figure 2, voir fiche descriptive). La topographie générale prenait la forme d'un vaste plateau déboisé de pente faible à moyenne.

Compte tenu de l'uniformité générale de l'espace couvert par le projet, il n'a pas été jugé nécessaire de diviser ce dernier en secteur (figure 2). La totalité de l'emprise du projet 154-94-0590 a subi des perturbations majeures. En plus de l'inspection visuelle, 76 sondages exploratoires ont été réalisés. Aucun sol en place n'a été observé sur l'ensemble de la zone d'emprise (photos 1 à 4). Malgré tout, l'environnement local permet de croire que la terrasse est d'origine fluviomarine. On y trouve en effet des argiles mélangées à des sédiments fins.

Secteur	Dénomination	Dimension (m)	Superficie (m <sup>2</sup> )	Nombre de sondages		Végétation	Topographie	Contexte pédologique
				Positif	Négatif			
1	route 362	770 x 120	92 400	0	76	Herbacée	Plane	Terrasse fluviomarine
<b>Total</b>			<b>92 400</b>	<b>0</b>	<b>76</b>			

Tableau 3 : projet 154-94-0590, synthèse des travaux archéologiques.

L'inventaire archéologique n'a révélé aucune trace d'occupation historique ou préhistorique. Cette intervention n'ayant pas conduit à la découverte de sites archéologiques, le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

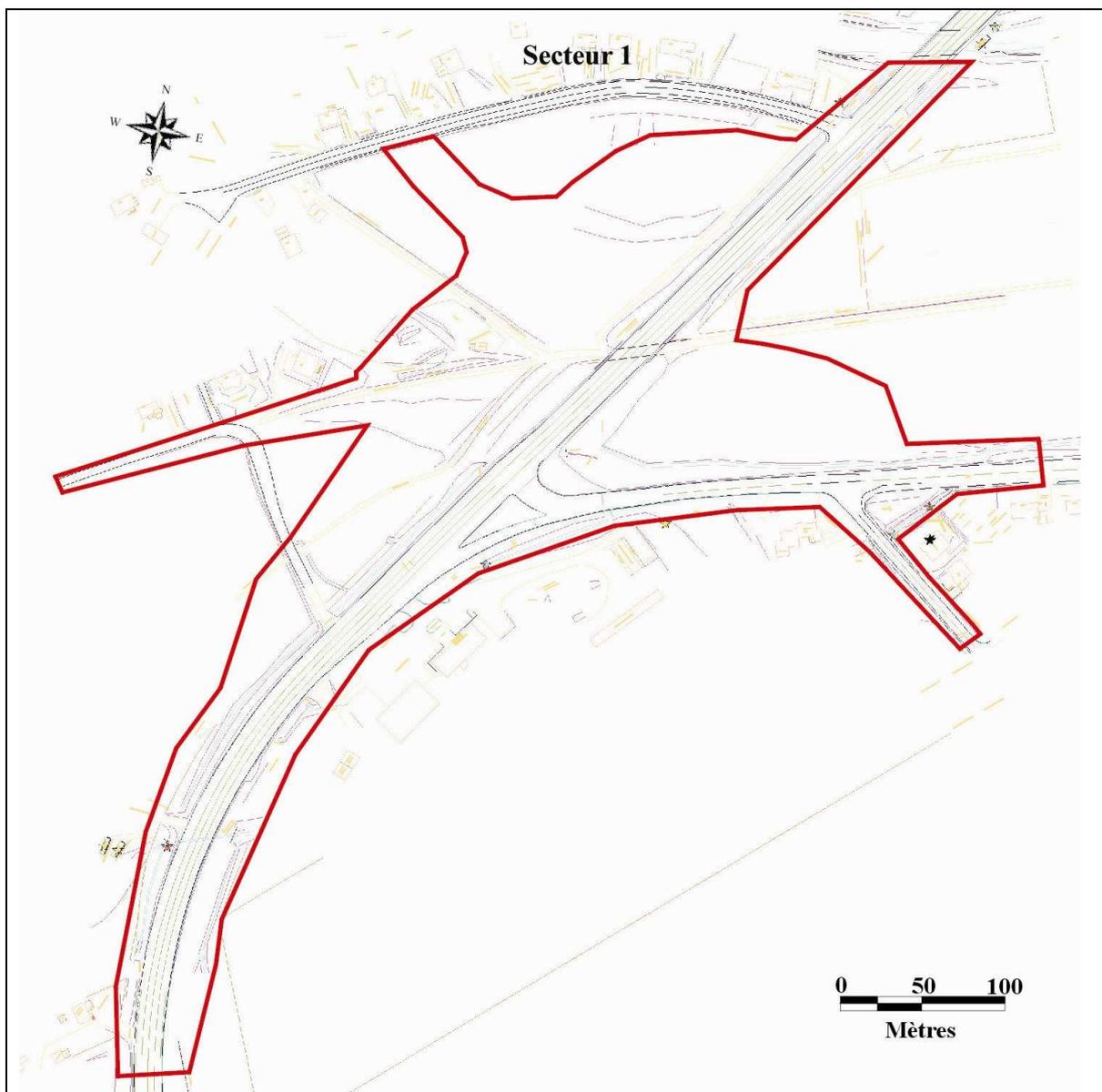


Figure 2 : projet 154-94-0590, plan de construction et secteur d'inventaire.



**Photo 1 : projet 154-94-0590, municipalit  de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, champ en friche, direction ouest.**



**Photo 2 : projet 154-94-0590, municipalit  de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, stratigraphie, direction nord.**



**Photo 3 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, emprise route 138, direction est.**



**Photo 4 : projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection route 138, stratigraphie, direction ouest.**

Érik Langevin et Jean-Michel Lavoie-Painchaud.  
Subarctique Enr.

## Fiche descriptive 1

### Projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection de route 138 – secteur 1 Paramètres et variables

**Municipalité** : Baie-Saint-Paul ; comté Charlevoix ouest, Seigneurie du Gouffre

**Bassin hydrographique principal** : fleuve Saint-Laurent ; **bassin hydrographique secondaire** : rivière du Gouffre

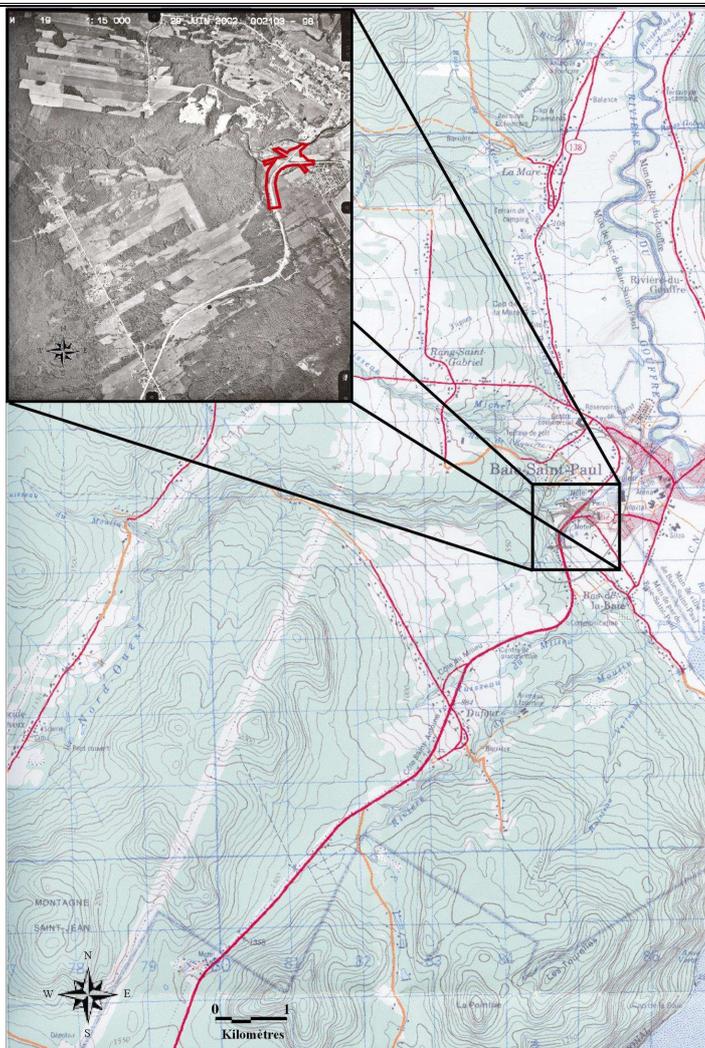
**Cartes topographiques** : 21 M/07 ; **échelle** : 1 : 50 000 ; **no. photos de terrain** : 1 à 49

**Date(s) de l'inventaire** : 11 septembre 2008

**Identification du secteur** : route 362, intersection route 138

**Superficie du secteur** : 92 400 m<sup>2</sup> ; **latitude** : 47°43856 ; **longitude** : 70°52290 ; **élévation hypsométrique** : 20-60 m

### Vue aérienne et topographique



(Source : 21 M/07, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, Ottawa, 1983  
Q02103-97, Gouvernement du Québec, ministère des Terres et Forêts)

Érik Langevin et Jean-Michel Lavoie-Painchaud.  
Subarctique Enr.



## Fiche descriptive 1

**Projet 154-94-0590, municipalité de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection de route 138 – secteur 1**  
**Paramètres et variables**

### Ethnologie – histoire – archéologie

#### Ethnologie

source de matière première { } portage { } campement temporaire { **X** } zone d'exploitation spécialisée { }

potentiel ethnologique : fort { } moyen { **X** } faible { } nul { }

note : \_\_\_\_\_

#### Mentions historiques

oui { } non { **X** }

toponymie :

identification de la source : date { } référence { } raison de la présence { }

autres : \_\_\_\_\_

#### Archéologie

site(s) connu(s) : oui { **CiEp-1** } non { } période(s) concernée(s) : préhistorique { } historique { **X** } moderne { }

identification : situation stratigraphique : stratigraphie { **X** } en surface { } les deux { }

note : \_\_\_\_\_

**POTENTIEL archéologique théorique :** fort { } moyen { **X** } faible { } nul { }

### Microtopographie

#### Géomorphologie

plane { } bosselée { } dépression { } vallonnée { **X** } accidentée { } indéterminée { }

pente: faible { } moyenne { **X** } forte { } indéterminée { }

note : \_\_\_\_\_

#### Matériaux de surface

limon { } sable { } gravier { } argile { **X** } tourbière { } affleurement rocheux { } anthropique { }

humus { } marécage { }

blocs : petits { } moyens { } gros { } rares { } épars { } abondants { }

note : \_\_\_\_\_

#### Drainage

bon { **X** } moyen { } mauvais { } excessif { }

note : \_\_\_\_\_

**POTENTIEL archéologique après inspection visuelle :** fort { } moyen { **X** } faible { } nul { }



## Fiche descriptive 1

**Projet 154-94-0590, municipalit  de Baie-Saint-Paul, route 362, intersection de route 138 – secteur 1**

### **Param tres et variables**

#### **Biophysique**

##### Faune

biomasse potentielle: castor { faible } orignal { faible } caribou { nil } poisson { moyen }

ph nom ne particulier: fray re { } ravage { } colonie { } autres: \_\_\_\_\_

note : \_\_\_\_\_

##### Flore

herbac e { X } arbustive { } arborescente: conif res { } feuillus { } mixte { }

champ en culture { X } friche { X } d bois e { X } autre { }

note : \_\_\_\_\_

##### Conditions climatiques

exposition au vent : nord { } sud { } ouest { } est { X } n-est { X } n-w { } s-est { X } s-w { }

ouverture sur le paysage : fort { X } moyen { } faible { }

**POTENTIEL arch ologique apr s inspection visuelle :** fort { } moyen { X } faible { } nul { }

#### **Perturbations**

anthropiques: remblais { X } d blais { } am nagement { X } rel vement des eaux { } labours { X }

naturelles:  rosion { } d flation { } accumulation de s diments { }

note: \_\_\_\_\_

**POTENTIEL arch ologique apr s inspection visuelle :** fort { } moyen { } faible { X } nul { }

#### **Intervention sur le terrain**

pas d'intervention { }

nature de l'intervention : inspection visuelle { X } sondage { 76 } autre { }

site{s} d couvert{s} : oui { } non { X } identification :

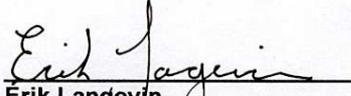
p riode{s} concern e{s} : pr historique { } historique { } moderne { }

situation stratigraphique : stratigraphie { } en surface { } les deux { }

note : \_\_\_\_\_

#### **Recommandations**

**L'emprise du projet 154-94-0590, situ e   l'intersection des routes 362 et 138, a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 76 sondages exploratoires. Cette intervention n'a pas conduit   la d couverte de nouveaux sites arch ologiques. Le MTQ peut donc proc der aux travaux pr vus.**

  
Erik Langevin,  
Arch ologue, charg  de projet

 rik Langevin et Jean-Michel Lavoie-Painchaud.  
Subarctique Enr.



## **5. Conclusion et recommandation**

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet 154-94-0590, concernant le réaménagement de la route 362, intersection de la route 138, à Baie-Saint-Paul, situé sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale du MTQ.

Au total, une emprise d'une longueur de 770 m linéaires et d'une largeur moyenne de 120 m a été inventoriée par une inspection visuelle et par la réalisation de 76 sondages. Le secteur inventorié était considéré comme propice à l'occupation humaine historique ou préhistorique.

Cette intervention n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

## OUVRAGES CITÉS

FERDAIS, Marie, 1983 : *Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982*. Hydro-Québec Environnement, Québec, 55 p.

LAVOIE, Carl, 2002 : *Vieux moulin du ruisseau Michel, évaluation archéologique du site (Baie-Saint-Paul)*. MCCQ, Québec 39 p.

----, 2005 : *La première chapelle de Baie-Saint-Paul (1698-1755). Évaluation archéologique du site 04-CBSP (Baie-Saint-Paul, Québec)*. MCCQ/Ville de Baie-Saint-Paul, 18 p.

LOEWEN, Brad et Christian Bélanger, 2007 : *Fouilles archéologiques à Baie-Saint-Paul. La Goudronnerie royale (CjEp-1) et la ferme du Séminaire (CiEp-1). Rapport d'activités de 2004*. CRSHC/Université de Montréal, Montréal, 43 p.

----, 2008 : *Fouilles archéologiques à Baie-Saint-Paul. La ferme du Séminaire (CiEp-1). Rapport d'activités de 2007*. CRSHC/Université de Montréal, Montréal, 36 p.

**Annexe A**  
**Catalogue des photographies**

**Catalogue des photographies – Inventaire archéologique, automne 2008. Projet 154-94-0590, municipalité  
de Baie Saint-Paul, route 362, intersection route 138.**

No.	Secteur	Km	Description	Dir.	Date
1	1	-	Aperçu général, côté sud de la route 138	Est	11 septembre 2008
2	1	-	Aperçu général, côté sud de la route 138	Est	
3	1	-	Aperçu général, route 138	Ouest	
4	1	-	Aperçu général, route 138 avec le pont	Est	
5	1	-	Aperçu général, route 138 avec le pont	Est	
6	1	-	Aperçu général, route 138, pente bouleversée	Est	
7	1	-	Paysage	-	
8	1	-	Fouilleurs au travail	-	
9	1	-	Aperçu général, route 138, pente escarpée	Ouest	
10	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138, pente forte	Ouest	
11	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138, pente forte	Ouest	
12	1	-	Stratigraphie paroi ouest, côté nord de la route 138	Ouest	
13	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Est	
14	1	-	Aperçu général, ligne de piquets avec fouilleurs au travail	Est	
15	1	-	Aperçu général, ligne de piquets avec fouilleurs au travail	Est	
16	1	-	Stratigraphie paroi sud, sol labouré, côté nord de la route	Sud	
17	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Est	
18	1	-	Fouilleurs au travail	-	
19	1	-	Stratigraphie, paroi nord, côté nord de la route 138	Nord	
20	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Ouest	
21	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Est	
22	1	-	Stratigraphie paroi ouest, côté nord de la route 138	Ouest	
23	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Ouest	
24	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Ouest	
25	1	-	Chalet, côté nord de la route 138	Sud	
26	1	-	Aperçu général, côté de la route 138	Sud	
27	1	-	Aperçu général, côté de la route 138	Sud	
28	1	-	Aperçu général, côté de la route 138	Sud	
29	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Nord	
30	1	-	Aperçu général, côté de la route 138	Est	
31	1	-	Stratigraphie paroi nord, labours, côté nord de la route 138	Nord	
32	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 138	Ouest	
33	1	-	Aperçu général, côté est de la rue du Relais	Sud-est	
34	1	-	Aperçu du ponceau entre la rue du Relais et la route 362	Est	
35	1	-	Stratigraphie paroi nord-ouest, côté ouest de la rue du Relais	N-O	
36	1	-	Aperçu général, côté ouest de la rue du Relais	N-O	
37	1	-	Aperçu général, côté sud de la route 362	Est	
38	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 362	Est	
39	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 362	Ouest	
40	1	-	Stratigraphie paroi nord, côté nord de la route 362	Nord	
41	1	-	Aperçu général, côté nord de la route 362 ouest	Ouest	
42	1	-	Aperçu général, côté sud de la route 362 ouest	Ouest	
43	1	-	Aperçu champs en friche entre la route 362 ouest et la route 138 est	Ouest	
44	1	-	Aperçu champs en friche entre la route 362 ouest et la route 138 est	Est	
45	1	-	Aperçu champs en friche entre la route 362 ouest et la route 138 est	Nord	
46	1	-	Stratigraphie paroi nord, entre la route 362 ouest et la route 138 est	Nord	
47	1	-	Aperçu général entre la route 138 est et le terrain de football	N-E	
48	1	-	Aperçu général entre la route 138 est et le terrain de football	N-E	
49	1	-	Aperçu général entre la route 138 est et le terrain de football	N-O	